

PLAN DE COURS

FOR-2020 : Évaluation environnementale

NRC 84890 | Automne 2020

Mode d'enseignement : À distance

Temps consacré : 3-0-6 Crédit(s) : 3

Compréhension du concept d'information environnementale. Utilisation de l'information environnementale dans le contexte d'une étude d'impact. Théorie et méthodes de l'étude d'impact. Conception et réalisation d'éléments constitutifs d'une étude d'impact. Compréhension du cadre institutionnel dans lequel s'inscrit ce genre d'étude. Analyse d'études effectuées dans le cadre de projets particuliers.

Ce cours est offert à distance en mode synchrone, en direct, selon l'horaire indiqué. Les enregistrements des séances seront rendus disponibles sur le site Web du cours. En fonction des directives de la santé publique, veuillez prendre note que si des examens sous surveillance peuvent être réalisés, ceux-ci ont lieu en soirée ou la fin de semaine et peuvent donc se dérouler à un autre moment que la plage prévue pour les séances synchrones. Plus de détails seront fournis ultérieurement.

Plage horaire

Classe virtuelle synchrone

mardi 12h30 à 15h20 Du 31 août 2020 au 11 déc. 2020

Il se peut que l'horaire du cours ait été modifié depuis la dernière synchronisation avec Capsule. [Vérifier l'horaire dans Capsule](#)

Site de cours

<https://sitescours.monportail.ulaval.ca/ena/site/accueil?idSite=120223>

Coordonnées et disponibilités

Gilles Côté

Chargé de cours

gilles.cote@sbf.ulaval.ca

Tél. : 514-262-2543

Disponibilités

À la demande sur rendez-vous selon la disponibilité

Helin Dura

Auxiliaire d'enseignement


helin-subhi.dura.1@ulaval.ca

Disponibilités

Vous serez communiqués ultérieurement

Soutien technique

Équipe de soutien - Systèmes technopédagogiques (BSE)

<http://www.ene.ulaval.ca> 

418-656-2131 poste 414331

Sans frais: 1-877 7ULAAVAL, poste 414331

Automne et hiver	
Lundi au jeudi	8 h à 19 h
Vendredi	8 h à 17 h 30
Été	
Lundi au jeudi	8 h à 17 h
Vendredi	8 h à 16 h

Sommaire

Description du cours	4
Objectifs généraux	4
Approche pédagogique	4
Étudiant ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental	4
Objectifs spécifiques	4
Description sommaire	5
Contenu et activités	5
Évaluation et résultats	6
Évaluation des apprentissages	6
Informations détaillées sur les évaluations sommatives	6
Examen de mi-session	6
Travail à la maison 1	6
Travail à la maison 2	7
Travail à la maison 3	7
Travail à la maison 4	7
Barème de conversion	8
Règles disciplinaires contre la tricherie et le plagiat	8
Correction linguistique, retard et présentation des travaux	8
Utilisation d'appareils électroniques pendant une séance d'évaluation	8
Absence aux examens	9
Étudiants ayant une situation de handicap liée à une limitation fonctionnelle	9
Matériel didactique	9
Matériel obligatoire	10
Bibliographie	10
Volumes de référence	10

Description du cours

Objectifs généraux

Rendre l'étudiant capable de réaliser une synthèse entre les éléments sociaux et biophysiques d'une problématique environnementale donnée de façon à faciliter les décisions au sujet du développement envisagé dans le contexte de cette problématique. Il s'agit de savoir questionner la pertinence d'un projet ou d'une politique et de leurs modalités de mise en œuvre dans des perspectives de développement durable et de gouvernance territoriale.

Ce cours vise notamment à familiariser l'étudiant avec


- les concepts propres à l'évaluation environnementale ;
- les éléments constitutifs de la démarche d'analyse qui caractérise l'évaluation environnementale ;
- les processus formels qui encadrent l'évaluation environnementale au Québec et au Canada et plus particulièrement évaluation des impacts environnementaux et sociaux de projets et l'évaluation environnementale stratégique des politiques, des plans et des programmes.

Approche pédagogique

1. Cours magistraux, la plupart des acétates électroniques utilisées en classe seront disponibles sur le site du cours dans les jours précédant leur présentation.
2. Lectures suggérées et présentations vidéos en lien avec chaque module seront rendues disponibles sur le site du cours au fur et à mesure du déroulement de la session. Ce matériel vise à clarifier et à enrichir certains aspects.

Étudiant ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental

Les étudiants qui ont une lettre d'attestation d'accommodations scolaires obtenue auprès d'un conseiller du secteur Accueil et soutien aux étudiants en situation de handicap (ACSESH) doivent rencontrer leur professeur au début de la session afin que des mesures d'accommodation en classe ou pour les évaluations puissent être organisées. Ceux qui ont une déficience fonctionnelle ou un handicap, mais qui n'ont pas cette lettre doivent contacter le secteur ACSESH au 656-2880, le plus tôt possible.

Le secteur ACSESH vous recommande fortement de vous prévaloir des services auxquels vous avez droit afin de pouvoir réussir vos études, sans discrimination ni privilège. Pour plus d'information, voir la Procédure de mise en application des mesures d'accommodations scolaires à l'adresse suivante : <https://www.aide.ulaval.ca/situation-de-handicap/presentation/> 

Objectifs spécifiques

Au terme de ce cours, l'étudiant sera en mesure de :

1. Connaître le contexte d'émergence des processus d'évaluation environnementale et plus particulièrement l'évaluation des impacts environnementaux et sociaux de projets et l'évaluation environnementale stratégique des politiques, des plans et des programmes en matière de développement territorial et de développement sectoriel;
2. Comprendre la démarche d'analyse caractéristique de l'évaluation des impacts environnementaux et sociaux, ses éléments constitutifs, ainsi que les méthodes et outils afférents;
3. Connaître les nouvelles approches en matière d'évaluation des impacts environnementaux et sociaux, incluant l'application des méthodes d'aide à la décision et leur rôle dans la recherche d'un compromis entre les dimensions (environnementales, sociales et économiques) du développement durable et les intérêts parfois divergents des parties prenantes;
4. Connaître les étapes des processus formels qui encadrent l'évaluation des impacts environnementaux et sociaux des projets, ainsi que l'élaboration d'un système de surveillance et de suivi environnemental et social;

5. Connaître les mécanismes institutionnels (politiques, lois et cheminements administratifs) au Québec et au Canada, les systèmes de sauvegarde intégrés des institutions financières et autres bailleurs de fonds dans lesquels s'inscrit la réalisation des études d'impact;
6. Concevoir un processus de participation citoyenne aux processus d'évaluation des impacts environnementaux et sociaux;
7. Comprendre le rôle de l'évaluation environnementale stratégique et l'évaluation des impacts cumulatifs;
8. Comprendre le rôle des processus d'évaluation environnementale dans l'atteinte des objectifs du développement durable et dans la réalisation de projets acceptables socialement;
9. Comprendre et appliquer les principes requis pour réaliser une étude d'impact;
10. Proposer un plan pour la réalisation d'une étude d'impact.

Description sommaire

Présentation des processus d'évaluation environnementale (ÉE) en portant une attention particulière à l'évaluation des impacts environnementaux et sociaux (ÉIES) de projets et de l'évaluation environnementale stratégique (ÉES) portant sur les politiques, les plans et les programmes (PPP). Démarche d'analyse caractéristique de l'ÉIES et aspects méthodologiques. Étude du cadre législatif et réglementaire concernant l'ÉIES et l'ÉES au Québec et au Canada. Participation citoyenne aux processus d'ÉE. Processus d'ÉE comme outil d'aide à la décision favorisant la réalisation de projets acceptables socialement et cohérents avec l'atteinte des objectifs du développement durable. Modalités de réalisation d'études d'impact.

Contenu et activités

Le tableau ci-dessous présente les semaines d'activités prévues dans le cadre du cours.

Titre	Date
Cours 1 : Évaluation environnementale : introduction •Contexte d'émergence et évolution (phases et tendances)•Définition et notions afférentes•Développement durable et évaluation environnementale	1 sept. 2020
Cours 2 : Évaluation des impacts environnementaux et sociaux (ÉIES) : démarche d'analyse (partie 1) •Éléments constitutifs •Méthodes et outils	8 sept. 2020
Cours 3 : Évaluation des impacts environnementaux et sociaux (ÉIES) : démarche d'analyse (partie 2) Nouvelles approches : •Structuration de la démarche d'analyse par enjeux•Application des méthodes d'aide multicritère à la décision à l'évaluation environnementale	15 sept. 2020
Cours 4: Évaluation des impacts environnementaux et sociaux (ÉIES) : processus Évaluation (étapes)Surveillance et suivi •Définitions et concepts sous-jacents•Programme de gestion environnementale et sociale (PGES)•Plan du suivi environnemental et social	22 sept. 2020
Cours 5 : Intervenants au processus d'évaluation, de gestion et de suivi environnemental et social •Participation citoyenne : fondements théoriques•Qui participe?•À quelles étapes du processus?•Selon quelles modalités?	29 sept. 2020
Examen de mi-session	6 oct. 2020
Cours 6 : Évaluation des impacts environnementaux et sociaux (ÉIES) en contexte étatique •Loi sur la qualité de l'environnement (chap. 1) : procédure québécoise d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement (PÉEIE)•Convention de la Baie-James et du Nord québécois	13 oct. 2020
Cours 7 : Évaluation des impacts environnementaux et sociaux (ÉIES) en contexte étatique (suite) -- Évaluation des impacts sur l'environnement (ÉIE) en contexte hors étatique •Processus fédéral•Systèmes de sauvegarde intégrés des institutions financières et autres bailleurs de fonds•Directives européennes	20 oct. 2020
Semaine de "relâche"	27 oct. 2020
Cours 8: Évaluation environnementale stratégique (ÉES) / Impacts cumulatifs •Contexte d'émergence et approches•Types d'évaluation environnementale stratégique•Éléments constitutifs du processus général•Cadre institutionnel au Québec et au gouvernement fédéral	3 nov. 2020
Cours 9 : Évaluation et suivi des impacts sociaux •Impacts sociaux : définition et notion afférentes•Évaluation et suivi des impacts sociaux : cas du mégacomplexe industriel de Rio Tinto Alcan à Alma (Québec)	10 nov. 2020

<p>Cours 10 : Acceptabilité sociale et évaluation environnementale</p> <p>•Niveaux d’application de l’acceptabilité sociale•Approches de construction de l’acceptabilité sociale•Facteurs constitutifs de l’acceptabilité sociale•Étude de cas : projets de parc éolien au Québec•Application de la notion d’AS sur le plan juridique</p>	17 nov. 2020
<p>Cours 11: Participation citoyenne à la démarche d’évaluation et de suivi environnemental : études de cas</p> <p>•Recherche sur 10 comités de suivi environnemental au Québec•Recherche sur la participation des acteurs sociaux à l’évaluation et au suivi des impacts environnementaux et sociaux : le cas du mégacomplexe industriel de Rio Tinto Alcan à Alma</p>	24 nov. 2020
<p>Cours 12 : Réalisation d’une étude d’impact</p> <p>•Étapes : appel d’offres – offre de services – réunion préparatoire – rapport préliminaire – rapport final•Contingences</p>	1 déc. 2020
<p>Cours 13 : Synthèse</p> <p>Retour sur le cours et enseignements</p>	8 déc. 2020

Note : Veuillez vous référer à la section *Contenu et activités* de votre site de cours pour de plus amples détails.

Évaluation et résultats

Évaluation des apprentissages

Sommatives			
Titre	Date	Mode de travail	Pondération
Examen de mi-session	Le 6 oct. 2020 de 12h30 à 15h30	Individuel	40 %
Travail à la maison 1	Dû le 27 oct. 2020 à 12h30	Individuel	15 %
Travail à la maison 2	Dû le 17 nov. 2020 à 12h30	Individuel	15 %
Travail à la maison 3	Dû le 1 déc. 2020 à 12h30	Individuel	15 %
Travail à la maison 4	Dû le 8 déc. 2020 à 12h30	Individuel	15 %

Informations détaillées sur les évaluations sommatives

Examen de mi-session

Date : Le 6 oct. 2020 de 12h30 à 15h30

Mode de travail : Individuel

Pondération : 40 %

Remise de l'évaluation : [Boîte de dépôt](#)

Directives de l'évaluation : Un examen (3 heures) de compréhension et de développement porte sur le contenu des cours 1 à 5. L'examen compte 6 questions. Chaque question est évaluée sur 10 points pour un total de 60 points. Vous répondez aux questions directement sur le questionnaire d'examen et dans les espaces prévus à cette fin uniquement. Seules les réponses écrites dans les espaces alloués seront corrigées.

Matériel autorisé : Notes de cours et documentation

Travail à la maison 1

Date de remise : 27 oct. 2020 à 12h30

Le travail consiste à répondre à deux questions portant sur les cours # 6 et #7. Les questions vous seront remises à la séance du 20 octobre. Le travail devra être remis à la séance du 27 octobre. Chaque question sera notée sur 10 pour un total de 20 points.

Mode de travail : Individuel

Pondération : 15 %

Critères de correction :

Critère	Notation
Corrigé par l'enseignant	20

Remise de l'évaluation : [Boîte de dépôt](#)

Directives de l'évaluation : Le travail à la maison porte sur les cours 6 et 7.

Informations supplémentaires : À venir

Travail à la maison 2

Date de remise : 17 nov. 2020 à 12h30

Le travail consiste à répondre à deux questions portant sur les cours #8 et #9. Les questions vous seront remises à la séance du 10 novembre. Le travail devra être remis à la séance du 17 novembre. Chaque question sera notée sur 10 pour un total de 20 points.

Mode de travail : Individuel

Pondération : 15 %

Remise de l'évaluation : [Boîte de dépôt](#)

Directives de l'évaluation : Porte sur les cours 8 et 9

Travail à la maison 3

Date de remise : 1 déc. 2020 à 12h30

Le travail consiste à répondre à deux questions portant sur les cours #10 et #11. Les questions vous seront remises à la séance du 24 novembre. Le travail devra être remis à la séance du 1 décembre. Chaque question sera notée sur 10 pour un total de 20 points.

Mode de travail : Individuel

Pondération : 15 %

Remise de l'évaluation : [Boîte de dépôt](#)

Directives de l'évaluation : Porte sur les cours 10 et 11

Travail à la maison 4

Date de remise : 8 déc. 2020 à 12h30

Le travail consiste à répondre à deux questions portant sur les cours #12. Les questions vous seront remises à la séance du 1 décembre. Le travail devra être remis à la séance du 8 décembre. Chaque question sera notée sur 10 pour un total de 20 points.

Mode de travail : Individuel

Pondération : 15 %

Barème de conversion

Cote	% minimum	% maximum
A+	89,5	100
A	86,5	89,49
A-	83,5	86,49
B+	80,5	83,49
B	77,5	80,49
B-	74,5	77,49

Cote	% minimum	% maximum
C+	71,5	74,49
C	68,5	71,49
C-	64,5	68,49
D+	60,5	64,49
D	54,5	60,49
E	0	54,49

Règles disciplinaires contre la tricherie et le plagiat

Tout étudiant(e) qui commet une infraction relative aux études, au sens du Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval, dans le cadre du présent cours, notamment en ce que constitue du plagiat, est passible des sanctions qui sont prévues par ce Règlement. Il est très important que chaque étudiant(e) prenne connaissance des articles 22 à 32 dudit Règlement, à :

<http://ulaval.ca/reglement-disciplinaire> 

Tout étudiant(e) est tenu, en réalisant tout travail écrit requis dans un cours, de respecter les règles relatives à la protection du droit d'auteur et à la prévention du plagiat dans ses travaux formateurs soumis à l'évaluation. Constituent notamment du plagiat les faits de :

- i. copier textuellement un ou plusieurs passages provenant d'un ouvrage sur support de papier ou électronique sans mettre ces passages entre guillemets ni en hors-texte et sans en mentionner la source;
- ii. résumer l'idée originale d'un auteur(e) en l'exprimant dans ses propres mots (paraphraser) sans en mentionner la source;
- iii. traduire partiellement ou totalement un texte sans en mentionner la provenance;
- iv. remettre un travail copié partiellement ou totalement d'un autre étudiant(e) (avec ou sans son accord);
- v. remettre un travail téléchargé partiellement ou totalement d'un site d'achat ou d'échange de travaux scolaires.

[Sources: En application de l'article 161 du Règlement des études de l'Université Laval, http://www2.ulaval.ca/fileadmin/Secrtaire_general/Reglements/reglement-des-etudes-03062014.pdf, entré en vigueur le 3 juin 2014. Commission de l'Éthique de la science et de la technologie, *La tricherie dans les évaluations et les travaux à l'université: l'éthique à la rescousse* (rédaction: Denis Boucher), Québec, 15 mai 2009; texte adapté ici le 16 juillet 2009.]

Correction linguistique, retard et présentation des travaux

Évaluation de la qualité du français

La Faculté de foresterie, de géographie et de géomatique se réfère à la [Politique sur l'usage du français à l'Université Laval](#) ainsi qu'aux [dispositions relatives à son application](#).

De plus, la Faculté recommande aux enseignants d'attribuer jusqu'à concurrence de 15 % de la note totale de tout examen, rapport, travail long ou tout autre document évalué, à la correction orthographique et grammaticale.

Une plus grande tolérance est accordée lors de la correction des travaux et des examens des étudiants non francophones.

Au besoin, profitez des services d'amélioration de la qualité du français à votre disposition sur le campus :

- [Ateliers gratuits d'aide à la rédaction](#) offerts par la Bibliothèque
- [Cours de perfectionnement en français de 1 à 3 crédits](#) offerts en classe par l'École des langues
- [Cours de perfectionnement en français de 1 à 3 crédits](#) offerts à distance par l'École des langues

Retard et présentation des travaux

Aucun retard injustifié à la remise des travaux ne sera toléré.

Utilisation d'appareils électroniques pendant une séance d'évaluation

Le seul appareil électronique toléré pendant une séance d'évaluation est la calculatrice.

Les calculatrices autorisées durant les séances d'examen pour tous les cours offerts par la Faculté de foresterie, de géographie et de géomatique sont les suivantes :

- Hewlett Packard HP 20S, HP 30S, HP 32S2, HP 33S, HP 35S
- Texas Instrument TI-30Xa, TI-30XIIB, TI-30XIIS, TI-36X (plus fabriqué),
- BA35
- Sharp EL-531**, EL-535-W535, EL-546**, EL-510 R, EL 516*, EL-520**
- Casio FX-260, FX-300 MS, FX-350 MS, FX-300W Plus, FX-991MS, FX-991ES (plus fabriqué), FX-991W*, FX-991ES Plus C*

* Modèles qui ne seront plus autorisés dès 2016.

** Calculatrices Sharp: sans considération pour les lettres qui suivent le numéro.

Absence aux examens

Un étudiant absent à un examen ou à toute autre séance d'évaluation obtient automatiquement la note zéro à moins qu'il ait des motifs sérieux justifiant son absence.

Les seuls motifs acceptables pour s'absenter à un examen et avoir droit à un examen de reprise sont les suivants :

- **Convocation par une cour de justice** durant la plage horaire prévue pour l'examen avec preuve de convocation.
- **Maladie durant la plage horaire prévue pour l'examen avec un billet de médecin** précis incluant les dates d'invalidité et les coordonnées du médecin.
- **Mortalité d'un proche** avec preuve de décès et lettre d'une tierce personne attestant du lien de parenté ou autre lien entre l'étudiant et la personne décédée.

Les pièces justificatives doivent être des originaux et doivent être présentées à l'enseignant, au directeur de programme ou au secrétariat des études (1250 pavillon Abitibi-Price) le plus rapidement possible.

Aucune justification d'absence reliée à des événements sportifs (sauf pour les athlètes du Rouge et Or, sur approbation préalable de la direction de programmes) ou reliée à un emploi, à un conflit d'horaire avec d'autres cours ou examens, à des horaires de voyage conflictuels (billets d'avion déjà achetés, par exemple) ou à des motifs religieux quelconques n'est acceptable.

Les conflits d'horaire doivent être résolus au tout début de la session, avant la fin de la période de modification du choix de cours, par l'étudiant lui-même. Un étudiant inscrit au cours après cette date est réputé ne pas avoir de conflit d'horaire et pourra se présenter à tous ses examens.

L'étudiant dont l'absence est dûment justifiée a l'obligation de se rendre disponible pour un examen de reprise à la date fixée par l'enseignant sans quoi il obtiendra la note zéro pour cet examen.

Étudiants ayant une situation de handicap liée à une limitation fonctionnelle

Afin de bénéficier de mesures d'accommodement pour les cours ou les examens, un rendez-vous avec une conseillère ou un conseiller du Centre d'aide aux étudiants travaillant en **Accueil et soutien aux étudiants en situation de handicap (ACSESH)** est nécessaire. Pour ce faire, les étudiants présentant une situation de handicap liée à une limitation fonctionnelle permanente doivent visiter le site monPortail.ulaval.ca/accommodement et prendre un rendez-vous, le plus tôt possible. Au cours de la semaine qui suit l'autorisation des mesures, l'activation des mesures doit être effectuée dans monPortail.ulaval.ca/accommodement pour assurer leur mise en place.

Les étudiants ayant déjà obtenu des mesures d'accommodements scolaires doivent procéder à l'activation de leurs mesures pour les cours et/ou les examens dans monPortail.ulaval.ca/accommodement afin que celles-ci puissent être mises en place. Il est à noter que l'activation doit s'effectuer au cours des deux premières semaines de cours.

Matériel obligatoire



L'évaluation des impacts sur l'environnement, Processus, acteurs et pratique pour un développement durable (4e édition)

Auteur : André, P., G. Lanmafankpotin, J.-P. Revéret, S. Yonkeu
Éditeur : Presses internationales polytechniques (Montréal , 2020)
ISBN : 9782553017261
Livre fortement recommandé

Bibliographie

Volumes de référence

André, P., G. Lanmafankpotin, J.-P. Revéret, S. Yonkeu. 2020. *L'évaluation des impacts sur l'environnement, Processus, acteurs et pratique pour un développement durable*. 4e édition, Presses Internationales Polytechnique, 605 p. et CD ISBM 9782553017261*

Institut de la Francophonie pour le développement durable et Université Senghor, 2019, *Évaluations environnementales des politiques et projets de développement* [Sous la direction de Yelkouni, M. et E.L. Ngo-Samnick]. IFDD, Québec, Canada, 272 p.

Baril, Jean. 2018. *Guide citoyen du droit québécois de l'environnement*. Éditions Écosociété, 225 p.

Canter, Larry W. (1996), *Environmental impact assessment*, Second edition, McGraw-Hill Inc., 660 p.

Erickson, Paul A. (1994), *A Practical Guide to Environmental Impact Assessment*, Academic Press 266 p.

Fisher, Thomas B. (2007), *Theory and Practice of Strategic environmental Assessment*, Earthscan, 186 p.

Gérin, M., P. Gosselin, S. Cordier, C. Viau, P. Quesnel et É. Dewailly (2003), *Environnement et santé publique; Fondements et pratiques*, Edisem inc., 1023 p.

Hanna, Kevin S. (2005), *Environmental Impact Assessment; Practice and Participation*, Oxford University Press, 412 p.

Lawrence, David P. (2013), *Impact Assessment: Practical Solutions to Recurrent Problems and Contemporary Challenges*, Wiley and Sons, Édition électronique.

Leduc, G. A. et M. Raymond (2000), *L'évaluation des impacts environnementaux; Un outil d'aide à la décision*, Éditions Multi Mondes, 401 p.

Loomis, J. and G. Helfand (2003), *Environmental Policy Analysis for Decision Making*, Kluwer Academic Press 326 p.

Maughan, J. T. (2014), *Environmental impact analysis: Process and Methods*, CRC Press, 378 p.

Morrisson-Saunders, A. (2018), *Advanced introduction to Environmental Impact Assessment*, Edward Elgar Publishing, 174 p.

Vanclay, F. et D. A. Bronstein (1995), *Environmental and Social Impact Assessment*, John Wiley & Sons, 325 p.